



Chers parents,

Vous avez souhaité que votre enfant participe au camp SkiSpi organisé du **samedi 18 février** au **dimanche 26 février 2023** au matin. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Ce dossier vous donne les renseignements pratiques. Merci de le lire attentivement.

- **Messe de lancement** pour tous les jeunes (obligatoire) :
 - **dimanche 5 février à 19h**
 - à la **Chapelle Notre Dame du Saint Sacrement** – 20 rue Cortambert Paris 16

- **Réunion d'informations** pour les parents :
 - **lundi 6 février à 19h30**
 - A **l'auditorium de la Tour** – 86 rue de la Tour Paris 16Le Père Alexandre Mandat Grancey et l'équipe d'animation vous présenteront le camp et seront là pour répondre à vos questions.

- **Lieu du camp :**

Un chalet situé à Briançon dans les Hautes Alpes, au cœur du domaine skiable de Serre Chevalier.

Adresse : SkiSpi
Centre Oxygénation
Avenue Jean Moulin
05100 Briançon
Tel (uniquement en cas d'urgence) : 06.42.01.03.57

- **Assurance :**

Pendant ce camp, chaque enfant est assuré pour toutes les activités proposées. Cette assurance couvre le rapatriement en cas d'accident, mais pas la casse du matériel de ski.

- **Argent de poche :**

Il est autorisé dans la limite du raisonnable

- **Prix :**

Le prix fixé pour le camp est de 930€. Cela comprend l'hébergement, l'assurance, le transport en car, le matériel de ski, les forfaits, les frais divers (matériel pédagogique, pharmacie, animation, essence, formation...).

Possibilité de faire des dons pour aider les familles en difficultés et certains animateurs (nous rappelons qu'ils sont bénévoles mais paient leur participation au camp).

- **Des nouvelles de vos enfants :**

En allant sur le site et le compte instagram skisspi.fr , vous aurez des nouvelles régulières et quelques photos. Si vous avez donné votre autorisation, votre numéro de téléphone sera ajouté au groupe whatsapp.

- **Dispositions sanitaires**

- Celles-ci seront communiquées ultérieurement si nécessaire

- **Rendez-vous départ et retour :**

- Départ : **samedi 18 février à 7h30**
- devant le **monument aux morts**, place du Trocadéro

- Retour : **dimanche 27 février vers 8h30** du matin, au même endroit. L'heure d'arrivée plus précise sera actualisée via le groupe whatsapp.

Veillez croire, chers parents, à l'assurance de notre entier dévouement.

Père Alexandre Mandat Grancey
Et l'équipe d'animation



LISTE DES AFFAIRES A EMPORTER

- Veiller à ce que les affaires soient chaudes et marquées au nom de l'enfant.
- Pas de vêtements de marque et de valeur.

• Affaires à emporter dans un sac de voyage/valise :

- une Bible, un chapelet, de quoi écrire
- Le casque est fourni avec la location des skis (possibilité de prendre son casque perso), obligatoire pour tous
- un anorak, une paire de chaussures, une paire d'après-ski,
- un pantalon de ski, des gants ou des moufles, deux collants, un bonnet ou assimilé.
- crème solaire, stick à lèvres, un masque, une paire de lunettes de soleil (cordon d'attache conseillé)
- 2 pull-over chauds, 6 chemises ou polos, un pantalon, cinq paires de chaussettes, un pyjama, du linge de corps
- affaires de toilette, serviette, gant de toilette
- Un pack de mouchoirs en papier
- instrument de musique, jeux de société, cartes...

Le dernier jour, les jeunes sont invités à skier déguisés, n'oubliez pas d'apporter un déguisement ou un accessoire ...

• Affaires à emporter dans un petit sac à dos :

- copie du pass sanitaire (version papier)
- deux pique-nique (déjeuner-dîner)
- un goûter
- une paire de chaussettes de ski (pour essayage des chaussures dès l'arrivée)
- médicaments + ordonnances dans un sac séparé, au nom de l'enfant. A remettre à l'infirmier avant de monter dans le car (même pour doliprane, spasfon...)

• Affaires prohibées :

- bonbons et sucreries
- ordinateurs, tablettes, I-Pod, MP3, jeux électroniques...

Nous vous rappelons que vous avez signé une charte vous engageant à ce que votre enfant n'emporte pas son téléphone portable (sauf s'il ne fait pas les trajets avec nous ; auquel cas, il devra le remettre à son animateur en début de séjour qui le lui rendra en fin de camp). Nous vous remercions de vous y tenir. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.